

Priorités thématiques du Conseil Rhénan pour l'année 2020

1. Priorité politique : le développement durable dans la région du Rhin supérieur

Le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité, la pauvreté, la faim et une économie souvent fortement consommatrice en ressources nous montrent clairement qu'un changement dans nos sociétés est nécessaire à l'échelle mondiale, pour soutenir les plus vulnérables et les plus faibles, et donner la possibilité aux générations futures de façonner leur propre vie. Tel est l'objectif du développement durable. Cela s'applique à l'échelle mondiale, mais aussi au niveau régional lorsqu'il s'agit de sa mise en œuvre.

Dans sa résolution « Le développement durable dans le Rhin supérieur » du 6 juin 2016, le Conseil Rhénan s'est déjà engagé à promouvoir le développement durable.

Nous devons dès à présent prendre en main plus fortement le développement durable dans notre société sur le territoire du Conseil Rhénan et l'affirmer clairement dans trois axes de travail pour l'année 2020 :

1.1. Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces derniers

Les effets du changement climatique toucheront également la région du Rhin supérieur. Une augmentation de la température moyenne annuelle de 1,5° C en 50 ans et de la température de l'eau du Rhin de 1° C en 30 ans, ainsi qu'une probabilité accrue de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que des vagues de chaleur, constituent un défi majeur pour la région du Rhin supérieur. Ils représentent un risque élevé pour la qualité de vie de ses habitants, l'équilibre écologique et ainsi pour le développement économique futur du Rhin supérieur.

Au cours des dernières années, le Conseil Rhénan a déjà traité la question de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. Dans sa résolution du 7 juin 2019 intitulée « Adaptation au changement climatique : l'urgence d'une stratégie du Rhin Supérieur pour une gestion de l'eau et des milieux favorisant la résilience », le Conseil Rhénan a pris position sur cette question et, compte-tenu en particulier de l'urgence climatique, a appelé à une action renforcée pour s'adapter à ses effets sur la gestion de l'eau et les atténuer.

Les efforts du Conseil Rhénan dans le domaine de l'adaptation au changement climatique doivent être intensifiés en 2020. En outre, le Conseil Rhénan se fixe comme objectif formel de renforcer son engagement en faveur de mesures visant à réduire les émissions de CO₂ et à atténuer le changement climatique, par exemple dans le secteur des transports.

1.1.1. Intermodalité des moyens de transport

En matière de développement durable, la promotion de la « mobilité douce » dans la vie quotidienne de la population est essentielle. Le développement des pistes cyclables et des transports publics revêt une grande importance. Afin de pouvoir prendre en compte les besoins de mobilité des citoyens de la région du Rhin supérieur, il est ainsi nécessaire de développer un concept de transport intermodal transfrontalier pour l'ensemble de la région, qui recense les offres existantes, identifie des potentiels de développement futur, et contribue à un tournant durable dans le domaine des transports par la formulation de projets concrets.

Le Conseil Rhénan préconise le développement d'un concept de transport intermodal transfrontalier et l'interconnexion continue des offres existantes dans l'espace trinational.

1.1.2. Promotion des transports publics transfrontaliers

La mise en place de transports publics transfrontaliers est cruciale pour l'intégration de la région du Rhin supérieur. L'ouverture des lignes de tramway transfrontalières de Bâle à Weil am Rhein et Saint-Louis ainsi que de Strasbourg à Kehl a démontré qu'il existe un grand besoin de liaisons de transport transfrontalières et que celles-ci représentent une mesure importante pour la réduction de la pollution générée par le trafic.

Dans sa résolution du 7 juin 2019 intitulée « Aménagement de liaisons de transport ferroviaire transfrontalières dans l'espace du Rhin supérieur », le Conseil Rhénan s'est prononcé en faveur de l'extension des liaisons ferroviaires transfrontalières dans le Rhin supérieur. Par ailleurs, les lignes de bus transfrontalières constituent également un élément central pour pouvoir réagir plus rapidement aux besoins de mobilité existants. La liaison entre Erstein et Lahr et le nouveau bus régional de Lörrach à l'EuroAirport trinational en sont des exemples encourageants.

Le Conseil Rhénan poursuit ses efforts pour améliorer la qualité des transports publics transfrontaliers et préconise de faciliter la mise en œuvre de lignes de bus régionaux transfrontaliers.

1.2. Dimension sociale du développement durable

Le changement climatique et ses effets soulèvent aussi des problématiques sociales : Préserver nos moyens de subsistance, améliorer la qualité de l'air dans les villes et faire face aux conséquences du changement climatique d'une manière équilibrée sont d'une importance cruciale pour tous les citoyens de la région du Rhin supérieur. L'objectif du développement durable doit être ainsi de garantir la participation de la population du Rhin supérieur à la vie sociale et de veiller à ce que tout le monde en bénéficie.

En outre, les évolutions actuelles de la transformation digitale et de l'intelligence artificielle soulèvent des questions essentielles au développement durable, telles que la façon dont elles favorisent ou entravent la durabilité, notamment sa dimension sociale.

Le Conseil Rhénan considère la dimension sociale comme partie intégrante du développement durable et s'engage à en tenir compte dans toutes ses résolutions futures.

1.2.1. Transformation digitale et intelligence artificielle

L'intelligence artificielle est un sujet important pour l'avenir. Dans sa résolution du 7 juin 2019 intitulée « Intelligence artificielle : le potentiel et l'ambition du Rhin supérieur », le Conseil Rhénan a préconisé d'intensifier la coopération dans ce domaine. Dans le contexte de la signature par les gouvernements français et allemand d'un plan stratégique pour un réseau franco-allemand de recherche et d'innovation sur l'intelligence artificielle, le Conseil Rhénan souhaite créer des synergies et travailler activement et collectivement à ce sujet d'avenir. Un défi central demeure la rapidité de son développement car, d'un côté, cette technologie offre des opportunités pour la création d'emplois et une meilleure compétitivité mais, d'un autre côté, elle présente des risques sociaux, économiques et environnementaux qu'il convient aussi de prendre en compte. Cette évolution technologique est donc importante pour parvenir à un développement plus durable, mais elle ne suffit pas à elle seule. Il convient d'intégrer le développement technologique sous une forme politique et culturelle contrôlée qui exploite les aspects positifs de la révolution numérique et de l'intelligence artificielle et qui évite et réduit ses conséquences négatives. Concrètement, cela signifie que la transformation digitale doit faire en sorte que les économies générées en matière de consommation d'énergie et de matériel soient supérieures à la consommation résultant de son utilisation. Par ailleurs, elle doit être conçue pour et avec les gens afin qu'ils puissent participer à la vie sociale et professionnelle. En outre, le développement continu de l'intelligence artificielle ne doit pas restreindre la démocratie, mais contribuer à son renforcement, par exemple en luttant contre les fausses informations diffusées de manière manipulatrice (« Fake News »).

Le Conseil Rhénan s'engage pour la coopération transfrontalière dans le domaine de l'intelligence artificielle et vise à créer des synergies en impliquant tous les acteurs concernés. Une attention particulière doit être accordée aux investissements pour le développement d'une intelligence artificielle au service de l'humanité, afin d'améliorer ses conditions de vie tout en tenant compte de l'utilisation efficace des ressources, de l'éthique, des droits civils, de la participation sociale, de la préservation des valeurs démocratiques et de la sécurité de l'emploi.

1.2.2. Formation professionnelle

L'accord-cadre relatif à l'apprentissage transfrontalier dans la région du Rhin supérieur, signé en 2013 à l'initiative de la Conférence du Rhin supérieur, permet aux apprentis allemands et français de passer la partie théorique de leur formation dans leur pays de résidence et la partie pratique dans le pays voisin. Il s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à répondre à la demande de main d'œuvre qualifiée dans la région du Rhin supérieur et à équilibrer l'offre et la demande sur le marché du travail transfrontalier. Le processus post-Fessenheim et le projet de parc d'activités industrielles et commerciales ouvriront également des possibilités supplémentaires de formation professionnelle transfrontalière des deux côtés du Rhin.

Le Conseil Rhénan soutient des initiatives visant à promouvoir la formation professionnelle transfrontalière, notamment dans le contexte du processus post-Fessenheim.

1.3. Protection de la biodiversité autour de l'artère centrale du Rhin supérieur

Le Rhin est l'artère centrale de la région du Rhin supérieur et représente un lien naturel pour la population et l'économie. Toutefois, il a toujours été touché à bien des égards par des influences anthropiques, que ce soit par le changement climatique, qui entraîne une baisse plus fréquente des niveaux d'eau, par la pollution de la nappe phréatique, par les nitrates ou encore par l'appauvrissement de la biodiversité dans la vallée du Rhin.

Dans sa résolution du 7 juin 2019 intitulée « Adaptation au changement climatique : l'urgence d'une stratégie du Rhin Supérieur pour une gestion de l'eau et des milieux favorisant la résilience », le Conseil Rhénan a préconisé que des solutions naturelles et systématiques soient au centre de ces interventions humaines.

Le Conseil Rhénan souhaite s'engager encore davantage pour améliorer la résilience en augmentant la fonctionnalité de l'écosystème du Rhin et au-delà.

1.3.1. Protection de la biodiversité dans la région du Rhin supérieur

Avec le Plan intégré du Rhin, projet entre la République française et la République fédérale d'Allemagne, le développement des plaines d'inondation quasi naturelles le long du cours direct du Rhin a été encouragé, ce qui constitue également une plus-value essentielle pour le fonctionnement écologique du fleuve lui-même.

Néanmoins, la région du Rhin supérieur est touchée par la disparition rapide d'espèces sur le globe, en particulier d'insectes. Un exemple en est l'étude de l'Association entomologique de Krefeld de 2017, dans laquelle un suivi de 1989 jusqu'à 2015 a révélé une diminution de plus de 75 % de la biomasse des insectes volants. Quelques-unes des raisons à cette disparition d'espèces sont la consommation des terres, la fragmentation du paysage et l'utilisation en agriculture de pesticides chimiques ou de synthèse.

En 2020, le Conseil Rhénan souhaite renforcer son engagement en faveur de la conservation de notre biodiversité au moyen d'une solution systématique pour soutenir la résilience des écosystèmes de la région du Rhin supérieur. C'est également essentiel pour l'adaptation de notre nature au changement climatique. Dans ce cadre, les initiatives existantes dans la région du Rhin supérieur et au-delà doivent être prises en considération.

1.3.2. Basses eaux du Rhin

La navigabilité du Rhin tout au long de l'année constitue un défi majeur pour le dynamisme économique, industriel et agricole de la région du Rhin supérieur, qui devient toujours plus important dans le contexte des périodes prolongées de basses eaux. Ainsi, le Conseil Rhénan salue le plan à huit points du Ministre fédéral des transports et de l'infrastructure numérique et des représentants de l'économie qui a été signé suite à la résolution qu'il a prise sur ce sujet le 7 juin 2019. Cependant, en raison de la grande importance de cette question, une coordination transfrontalière harmonisée entre les différents partenaires continuera d'être nécessaire à l'avenir.

Le Conseil Rhénan s'engage à lutter contre le phénomène récurrent du bas niveau du Rhin. À cette fin, la communication sur les développements hydrologiques dans la région du Rhin supérieur joue un rôle crucial.

2. Priorité stratégique : Un nouvel élan pour le travail opérationnel du Conseil Rhénan

2.1. Gouvernance de la coopération transfrontalière

La signature du Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemandes en janvier 2019 (« Traité d'Aix-la-Chapelle ») est d'une grande importance pour les activités du Conseil Rhénan. Ainsi, une bonne coopération avec les nouvelles instances qui en découlent revêt une importance particulière pour le Conseil Rhénan. En tant qu'organe trinational réunissant des élus politiques de l'ensemble de la région du Rhin supérieur, le Conseil Rhénan peut donner des impulsions précieuses à leurs travaux, en tenant compte en particulier de la perspective suisse.

Le Comité de coopération transfrontalière (du Traité d'Aix-la-Chapelle) est le premier interlocuteur au niveau national pour les deux pays. D'une part, le Conseil Rhénan doit recourir à cet interlocuteur et, d'autre part, il doit être à la disposition de ce Comité en tant qu'interlocuteur régional. Il faut viser l'obtention d'un siège pour le Conseil Rhénan au Comité de coopération transfrontalière.

Un autre organe, l'Assemblée parlementaire franco-allemande, a été créé en mars 2019. Le Conseil Rhénan s'efforce d'assurer une bonne coopération avec l'Assemblée. Des réunions régulières doivent être établies entre les Présidences de l'Assemblée parlementaire franco-allemande et du Conseil Rhénan.

2.2. Relations publiques du Conseil Rhénan

Le Conseil Rhénan, assemblée transfrontalière réunissant des élus politiques, assure un rôle de moteur d'impulsions et de garant de la défense politique des intérêts de la région du Rhin supérieur, mais aussi de modèle pour les régions frontalières en Europe.

Avec la mise en place du secrétariat permanent en octobre 2019, le Conseil Rhénan entend désormais développer ses actions dans le domaine des relations publiques dans le Rhin supérieur et à Bruxelles. Avec la création d'une lettre d'information, l'extension du site internet, un travail de presse accru et une présence nouvelle dans les réseaux sociaux, il souhaite augmenter sa visibilité et rendre plus connu ses activités.

Grâce au nouveau secrétariat permanent, le Conseil Rhénan renforcera ses activités dans le domaine des relations publiques.